

Réponses aux questions fréquemment posées

1. Quels sont les horaires des cours au CIFS?

Maternelle et élémentaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Début des cours	8h30	8h30	8h30	8h30	8h30
Fin des cours	16h00	16h00	12h30	16h00	12h30

Collège

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Début des cours	8h30	8h30	8h30	8h30	8h30
Fin des cours	16h/17h	16h/17h	12h30/16h	16h/17h	12h30/16h

2. A partir de quel âge puis-je inscrire mon enfant au CIFS ?

A partir de deux ans et demi sous condition de propreté diurne.

3. Qu'est-ce qui différencie la maternelle française de la « predškola » bosnienne ?

Durée hebdomadaire de la scolarisation

Les enfants sont scolarisés **26 heures par semaine** ce qui permet un bain linguistique prolongé et une vie sociale enrichie.

Les objectifs de la scolarisation en maternelle

- **La socialisation**, l'apprentissage de la vie en collectivité dès le plus jeune âge.
- **Apprendre**, à tout moment, au travers de jeux, d'observations, d'histoires, de comptines, en côtoyant toutes formes d'arts, en utilisant dès le plus jeune âge le support informatique, en faisant quotidiennement du sport....

Des enseignants

- la maternelle est une école, pas une garderie. Les enseignants ont des objectifs clairs et précis qui guident la mise en place d'activités variées tout au long de la journée.
- Les enfants doivent avoir acquis à la fin de l'école maternelle toutes les compétences de pré lecture, de comptage, de classement, de tri, des compétences en motricité fine, ... qui leur permettront d'entrer à l'école élémentaire avec toutes les chances de réussir.

4. Quel est le fonctionnement de la garderie?

L'école propose un accueil des enfants à partir de 7h30 jusqu' au début des cours. (gratuit)

Une garderie est organisée quotidiennement jusqu'à 17h30 :

- A la journée : 3KM50 (lundi, mardi et jeudi) ou 10 KM (mercredi et vendredi)
- Au mois, forfait de 50 KM par enfant.

5. Je ne parle pas français. Est-ce un problème?

La connaissance du français par les parents n'est pas nécessaire. Les enfants apprennent la très grande partie des leçons à l'école.

Ceci étant, une aide aux devoirs est proposée trois fois par semaine (lundi, mardi, jeudi) après la classe aux enfants de CP, CE1 (apprentissage de la lecture) et primo arrivants dont les parents ne parlent pas français.

Mon enfant ne parle pas français. Est-ce un problème?

- **A l'école maternelle** votre enfant bénéficiera d'un accompagnement par des enseignants et des assistantes qui parlent français, bosnien et/ou anglais. Les enfants ne se sentent jamais isolés et peuvent toujours s'exprimer, être entendus. L'environnement de l'école maternelle permettra à votre enfant d'acquérir rapidement les fondements de la langue française. Des ateliers « langue » regroupent quotidiennement les enfants par niveau de compétences, ce qui permet un apprentissage ciblé et progressif.
- **A l'école élémentaire**, des heures de soutien scolaire sont instaurées de manière à mettre à niveau les enfants en difficulté linguistique. Des ateliers « langue » ciblés (en groupe restreint) sont mis en place en fonction des besoins.
- **Au collège**, un niveau minimum de connaissance du français est exigé pour être inscrit : le niveau A2 du Cadre européen de référence pour les langues. Il s'agit du 2^e niveau sur une échelle de 6 qui correspond à un volume d'environ 150 heures d'apprentissage. Des tests sont proposés avant l'inscription. En cas de réussite, l'élève suit pendant un an des cours de français langue étrangère, à l'école, quotidiennement, tout en étant intégré à un groupe classe pour les autres matières.

6. Est-ce que des cours de religion sont dispensés au CIFS ?

Non. Le CIFS est un établissement laïc qui veille particulièrement au respect des valeurs de liberté de croyance de chacun et d'égalité de tous.

7. Après quelques années au CIFS mon enfant pourra-t-il réintégrer le système bosnien ?

A tous les niveaux de sa scolarité, votre enfant pourra réintégrer le système éducatif bosnien car les élèves reçoivent en plus des heures de français, 2, 3 ou 4 heures d'enseignement du bosnien et en bosnien suivant les âges. Cet enseignement est dispensé par des enseignants bosniens rattachés à un établissement local qui atteste deux fois par an du niveau individuel des élèves dans leur langue maternelle.

8. Quelles sont les correspondances de niveau entre les systèmes scolaires bosnien et français ?

Age d'entrée	SYSTEME FRANÇAIS	SYSTEME BOSNIEN
3 ans	Maternelle - Petite section (PS)	Vrtic
4 ans	Maternelle - Moyenne section (MS)	Vrtic
5 ans	Maternelle - Grande section (GS)	Predskola
6 ans	Cours préparatoire (CP)	1
7 ans	Cours élémentaire 1 ^e année (CE1)	2
8 ans	Cours élémentaire 2 ^e année (CE2)	3
9 ans	Cours moyen 1 ^e année (CM1)	4
10 ans	Cours moyen 2 ^e année (CM2)	5
11 ans	6e	6
12 ans	5e	7
13 ans	4e	8
14 ans	3e	9
15 ans	2e	1
16 ans	1e	2
17 ans	Terminale	3
18 ans	-	4

Légende :

Ecole maternelle
Ecole élémentaire
Collège
Lycée
Osnovna škola
Gimnazija

Remarque : l'Ecole Primaire regroupe l'école Maternelle et l'Ecole Elémentaire.

9. Y a-t-il des frais supplémentaires non inclus dans les frais de scolarités ?

Pour les nouveaux arrivants un droit de première inscription de 600 KM par enfant (réglé lors de l'inscription)

La cantine : par repas ou 1KM si le repas est apporté par l'enfant. (Facturation mensuelle)

Le transport (prix défini en début d'année scolaire) en cas d'utilisation du ramassage scolaire (Mensuel)

Au début de l'année scolaire, une somme forfaitaire est demandée pour **les fournitures** : 100 KM en Maternelle pour le matériel, 175 KM en Elémentaire pour les cahiers, fichiers et location des livres, 175 KM au Collège pour la location des livres.

10. Quel diplôme peut obtenir mon enfant en suivant sa scolarité au CIFS ?

Le baccalauréat français qui est le diplôme de fin d'études secondaires délivré par le Ministère français de l'Education. Ce diplôme donne accès aux universités de l'Union européenne notamment.

11. Est-ce que tous les enseignants du CIFS sont français ?

La très grande majorité des enseignants sont français. Les autres ont vécu et fait leurs études en France.

12. Les élèves du CIFS représentent combien de nationalités ?

Notre établissement compte à ce jour vingt-cinq nationalités et une dizaine de langues maternelles.

13. Outre le Français, quelles autres langues sont enseignées au CIFS ?

Les cours de langue sont dispensés en principe par des « natives speakers »

Bosnien

Maternelle : renforcement de la langue maternelle (groupes de compétences)

Elémentaire et Collège : étude systématique de la langue

Pour les Tiers, enseignement du Bosnien Langue Etrangère.

Anglais

Maternelle : initiation ludique

Elémentaire : enseignement systématique de 1h30 par semaine

Collège : enseignement systématique de 3 ou 4 heures par semaine en fonction des âges.

Latin, Espagnol, Allemand et Russe : Ces langues sont proposées au collège dans le cursus classique.